



DECISIONS MUNICIPALES

DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2021

La Municipalité décide :

- D'accepter la résiliation du mandat de gestion d'Aquarius pour le gardiennage et les activités aquatiques à la piscine et d'accepter la poursuite des propres activités de cette société.
- De lancer diverses procédures d'enquêtes et procédures administratives.
- D'accepter l'engagement de MM. Degrace et Schwinn au poste de gérants de la piscine à un taux respectif de 50% chacun.
- D'annoncer aux personnes intéressées la date de fermeture de la route RC32C-S pour la pose de l'enrobé.
- D'autoriser différentes manifestations organisées par des sociétés locales.
- D'accorder la couverture provisoire du toit de la cave à fromage afin d'éviter des infiltrations, à la charge des locataires.
- De valider le tous-ménages concernant la vente de sapins de Noël aux habitants de la commune.
- De valider des échantillons de couleur pour la réfection d'une façade.
- D'autoriser des installations de panneaux photovoltaïques.
- De délivrer des permis de fouille.
- De valider les communications de la Municipalité présentées lors de la séance du Conseil communal du 27.10.2021.
- De chercher un-e secrétaire pour remplacer Mme Angéloz durant son absence.
- De signifier à Mme Guichard son licenciement pour le 31.12.2021, le motif étant l'externalisation de la bourse.
- De demander le démontage du couvert extérieur installé sur la terrasse de l'auberge communale.
- D'accepter différents devis pour des travaux de mises en conformité des locaux utilisés par le RAB.

Au nom de la Municipalité

Le Vice-syndic :

La Secrétaire

Denis Currat

Natacha Bruchez